

Covid-19 et formation à distance : résultats de l'enquête en Auvergne-Rhône-Alpes

Via Compétences publie les résultats de l'enquête menée auprès des établissements de formation et des CFA d'Auvergne-Rhône-Alpes portant sur le maintien à distance de l'activité de formation.



Interrompu pendant la période de confinement, les établissements de formation et les CFA ont massivement déployé des formations à distance, apparues comme une réponse concrète pour garantir la continuité pédagogique de toutes les formations qui pouvaient s'y prêter. Le ministère du Travail et Régions de France ont souhaité interroger les établissements recensés par les Carif-Oref pour faire un état des lieux des ressources à leur disposition.

Cette enquête, **fruit d'un travail collaboratif entre le ministère du Travail, Régions de France, la DARES et le réseau des Carif-Oref**, présente le profil des établissements de formation et des CFA, appréhende la continuité pédagogique mise en place, mesure l'impact de la crise sanitaire sur les structures et les apprenants, présente les modalités de mise en œuvre du maintien de l'activité à distance et met en évidence les besoins et les difficultés.

Les objectifs de l'enquête :

- Identifier les éventuelles mesures permettant aux établissements de formation et aux CFA de traverser la crise sanitaire en proposant à leurs apprenants les meilleures solutions possibles.
- Repérer les leviers possibles à activer pour préparer l'après-crise.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 1 184 établissements de formation et CFA ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 40,9%.

Les principaux résultats de l'enquête régionale sont les suivants :

- **Près de la moitié des établissements de formation ont maintenu une activité de formation à distance en Auvergne-Rhône-Alpes** : le taux de maintien de l'activité de formation à distance de l'Auvergne-Rhône-Alpes (49,1%) est au-dessus de la moyenne nationale (46,9%).
- Différents moyens sont utilisés par les établissements de formation pour garder le contact avec les apprenants, avec une prédominance de la messagerie.
- La nécessité d'une présence physique est citée comme premier motif de suspension de l'activité de formation.
- Les principales difficultés exprimées par les établissements de formation en Auvergne-Rhône-Alpes sont liées à leurs apprenants (problème d'accès aux contenus pédagogiques, obligations familiales ou problèmes de santé).
- Les principales difficultés rencontrées par les apprenants sont liées à la fracture numérique et à des contraintes familiales.
- L'ingénierie pédagogique est un appui fortement attendu par les établissements en Auvergne-Rhône-Alpes, avec la mise à disposition de contenus pédagogique, des modalités d'évaluation ou encore des modèles d'animations pédagogiques.

[>> Pour connaître l'ensemble des résultats régionaux, téléchargez l'enquête](#) (septembre 2020, .pdf)

Pour aller plus loin :

[Retrouvez les résultats nationaux sur le site du ministère du Travail](#) ou [les téléchargez depuis notre site](#)

Date de publication

11 septembre 2020

Dernières actualités

[Lancement du marché INCLU'PRO Agefiph](#)

[Découvrez le dispositif : Essai encadré](#)

[#1jeune1solution : appel à projet](#)

[Rappel : prise en charge de la VAE pour les salariés jusqu'au 31/12/20](#)

[Cap emploi : mise en ligne d'un nouveau module e-learning !](#)

- [Toutes les actualités](#)